

2013-2018, la radiographie du terrorisme « made in France »

Depuis le début du conflit syrien, 78 projets d'attaques sur le sol français ont été recensés, parmi lesquels 11 ont abouti, 17 ont échoué et 50 ont été déjoués. « Le Monde », qui a pu consulter un document interne des services antiterroristes, publie le décompte exhaustif de cette vague d'attentats sans précédent

Qui se souvient de Lyes Darani, ce jeune Nordiste interpellé à Villeneuve-d'Ascq (Nord) à son retour de Syrie et soupçonné de fomenter un attentat ? C'était en octobre 2013, il y a plus de quatre ans : le « califat » n'avait pas encore été proclamé, et la France n'était pas encore entrée en guerre contre l'organisation Etat islamique (EI). Déjà, pourtant, ce premier attentat déjoué annonçait la vague d'attaques sans précédent qui allait bientôt s'abattre sur le pays.

L'apparente accalmie de ces derniers mois avait pu laisser espérer que les défaites militaires de l'EI coïncideraient avec la fin des attentats. L'attaque menée le 23 mars à Trèbes et à Carcassonne (Aude) a brisé l'illusion, rappelant brutalement ce que les services antiterroristes ne cessent de répéter : la menace ne s'est pas éteinte avec la chute du « califat ». Elle a muté. En captant les frustrations et l'aptitude à la violence d'une frange de la jeunesse, l'EI a installé une menace endogène que la réponse sécuritaire ne suffit pas à endiguer.

Depuis le début de l'insurrection syrienne, les services de lutte antiterroriste ont recensé pas moins de 78 projets d'attaques sur le sol français en lien avec le djihad irako-syrien, selon un document interne que *Le Monde* a pu consulter. Ce décompte exhaustif, qui englobe des projets très embryonnaires, peu ou pas médiatisés, dénombre 28 attentats (11 aboutis, 17 manqués) et 50 projets déjoués. Ils ont impliqué plus de 140 auteurs directs – hors complices et donneurs d'ordre –, parmi lesquels une vingtaine de femmes et une vingtaine de mineurs. Cette vague d'attaques a fait 245 morts et plus de 900 blessés.

Le Monde a choisi de publier in extenso cette chronologie des projets terroristes ayant visé la

France depuis quatre ans en la complétant avec d'autres sources afin d'en extraire des données statistiques sous forme de graphiques. Certains auteurs (les mineurs, les individus fragiles psychologiquement et ceux dont le nom n'a pas été médiatisé) ont été anonymisés. Par son exhaustivité, ce document reproduit de façon crue l'ampleur de la menace telle qu'elle a été vécue par les services antiterroristes et la population, au rythme de trois projets d'attentats tous les deux mois.

Infiltration de la messagerie Telegram

Ces annales du djihad « made in France » mettent également en regard l'intensité de la menace avec la situation militaire en Irak et en Syrie : si les trois premiers projets terroristes datent d'avant le début des bombardements contre l'EI, le 8 août 2014, les attentats se sont multipliés à une fréquence inédite à partir du discours du porte-parole de l'organisation, le 22 septembre, appelant, en guise de représailles, à « tuer un incroyant américain ou européen, en particulier les méchants et sales Français ».

Cet inventaire souligne enfin l'évolution des modes opératoires des djihadistes et l'adaptation des services antiterroristes. A compter de l'été 2016, les candidats solitaires, parfois pilotés depuis la Syrie à travers la messagerie sécurisée Telegram, se sont multipliés. Il s'agit souvent de projets peu élaborés, voire virtuels. La plupart ont été déjoués en amont, signe que les services avaient suffisamment infiltré la messagerie pour procéder à des interpellations préventives. L'attentat du 23 mars dans l'Aude est venu rappeler que le risque zéro n'existe pas, et que rien ne remplaçait le renseignement humain. ■

SOREN SEELow

15 OCTOBRE 2013 : DÉJOUÉ

Lyes Darani, 23 ans, est interpellé à Villeneuve-d'Ascq (Nord). Il est considéré par les services comme le premier cas de retour de Syrie d'un djihadiste potentiellement offensif. Des documents relatifs à la confection d'engins explosifs et à la réalisation d'opérations-suicides sont retrouvés dans son ordinateur. La nature exacte de son projet n'a jamais pu être déterminée. Il a été condamné en décembre 2016 à 8 ans de prison, une peine confirmée en appel en janvier 2018.

11 FÉVRIER 2014 : DÉJOUÉ

Après seize mois passés en Syrie, Ibrahim Boudina, 23 ans, est interpellé à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes). A son domicile, les enquêteurs découvrent trois engins explosifs improvisés. Ce pionnier du djihad est un membre de la cellule dite de « Cannes-Torcy », impliquée dans un attentat à la grenade contre une épicerie casher de Sarcelles (Val-d'Oise), en octobre 2012. Lors du procès de cette cellule, en juin 2017, Ibrahim Boudina, accusé d'être « revenu pour commettre un attentat » sur la Côte d'Azur, est condamné à 20 ans de prison.

1^{er} JUILLET 2014 : DÉJOUÉ

Le 20 juin 2014, un jeune Français, Faiz B., est arrêté à Beyrouth, accusé de préparer un attentat-sui-

cide contre des chiites. Il explique avoir été missionné en Syrie par le porte-parole de l'EI, Abou Mohammed Al-Adnani, et envoyé au Liban avec un autre Français, Mohamed Reda O. Ce dernier, qui a réussi à rejoindre la France, est interpellé à Créteil (Val-de-Marne) le 1^{er} juillet. Agé de 20 ans, il est soupçonné d'avoir voulu s'en prendre aux intérêts chiites en France.

19 AOÛT 2014 : DÉJOUÉ

Une adolescente de 15 ans originaire du sud de la France voit son désir de partir en Syrie contrarié par une interdiction de sortie du territoire. Dans des conversations avec deux autres adolescentes sur Internet, elle évoque son envie de se faire « sauter en kamikaze », éventuellement dans le « quartier juif » de Lyon. Le projet est loin d'être matérialisé, mais les jeunes filles sont interpellées. Elles ont été condamnées en première instance à des peines comprises entre 6 mois de prison avec sursis et 3 ans de sursis avec mise à l'épreuve. Le parquet a fait appel.

16 SEPTEMBRE 2014 : DÉJOUÉ

Karim et Reda Bekhaled, deux frères de 23 ans et 19 ans, soupçonnés d'avoir fait partir des jeunes filles en Syrie, sont interpellés à Lyon. Au domicile de Reda, ancien membre du groupuscule

islamiste Forsane Alizza, les enquêteurs découvrent un drapeau de l'EI, une kalachnikov, 27 cartouches, un gyrophare et un brouilleur de téléphone. Aucun projet précis n'a pu être déterminé. L'hypothèse d'une attaque contre un rassemblement du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) à Lyon a un temps été évoquée.

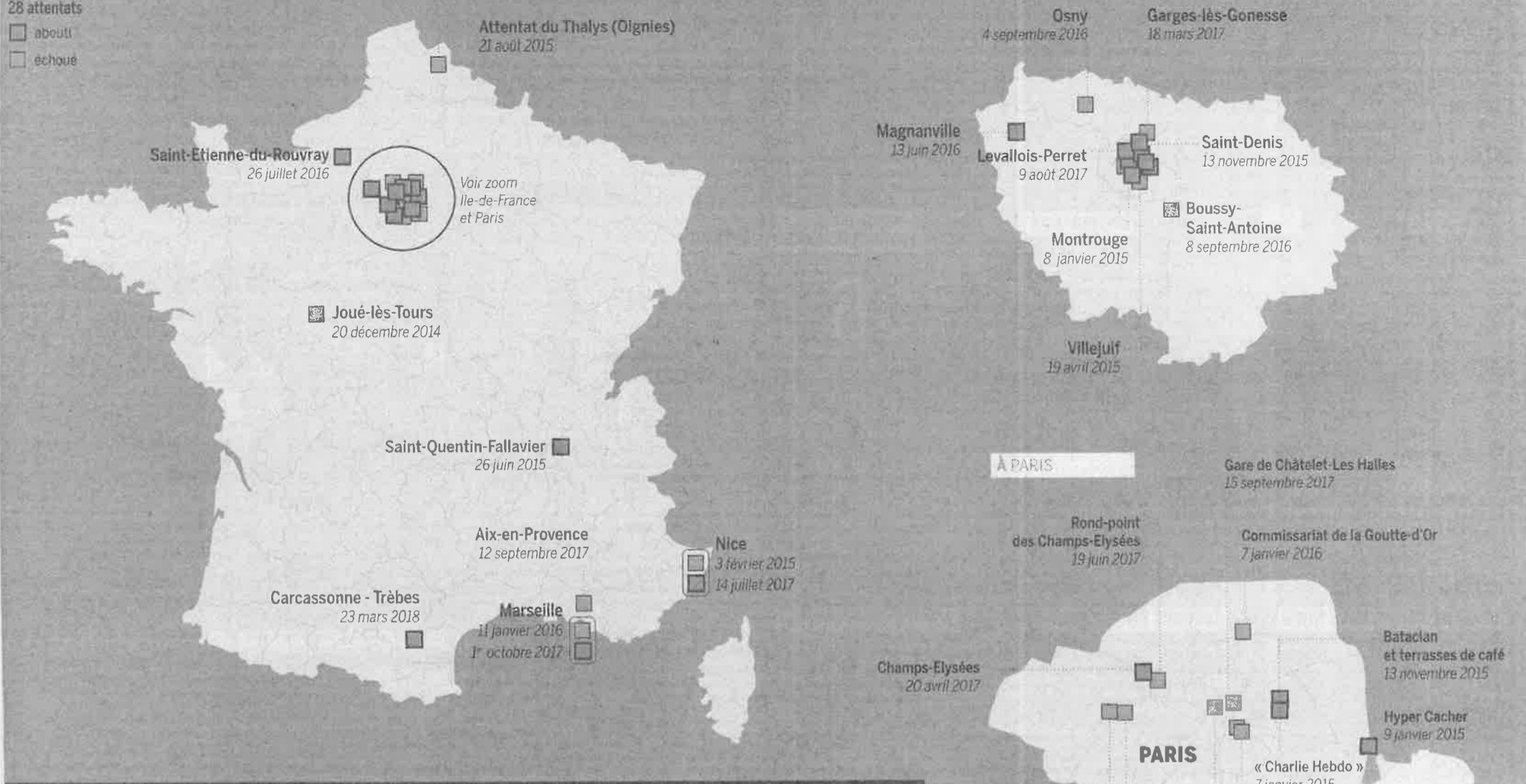
20 DÉCEMBRE 2014 : ÉCHOUÉ (3 BLESSÉS)

Bertrand Nzohabonayo est tué par les policiers à l'entrée du commissariat de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), devant lequel il s'était présenté armé d'un couteau avant de blesser trois policiers. Les circonstances et le mobile de son passage à l'acte demeurent flous. L'EI ne publie pas de communiqué, mais *Dabiq*, la revue anglophone « officielle » de l'organisation, présente cette attaque comme une application de ses consignes.

7 JANVIER 2015 : ABOUTI (12 MORTS)

Les frères Saïd et Chérif Kouachi assassinent douze personnes lors de l'attaque contre *Charlie Hebdo* : huit membres de la rédaction, un invité, deux policiers et un agent d'entretien de l'immeuble. Ils revendiquent leur action au nom d'Al-Qaïda au Yémen, pays où Chérif Kouachi a suivi une formation

28 attentats
 ■ abouti
 □ échoué



Des revendications de plus en plus « opportunistes »

ALLÉGEANCE DES AUTEURS À L'ORGANISATION ÉTAT ISLAMIQUE (EI)

Sur les 28 attentats aboutis ou échoués

- dans 11 attentats, les auteurs ont prêté officiellement allégeance à l'EI
- dans 7 attentats, ils ont déclaré leur allégeance oralement face aux policiers
- dans 1 attentat, ils ont déclaré leur allégeance à Al-Qaïda



REVENDEICATION DE L'EI

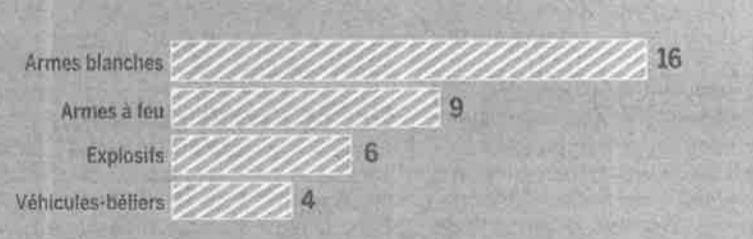
Sur les 11 attentats aboutis

- 7 ont été revendiqués par un communiqué officiel de l'EI
- 1 a été revendiqué par Al-Qaïda
- 3 n'ont pas été revendiqués (2 auteurs arrêtés, 1 acte salué par la propagande de l'EI)

Le premier attentat meurtrier en France depuis le début de l'insurrection syrienne, contre *Charlie Hebdo*, n'a pas été revendiqué par l'organisation État islamique (EI), mais par Al-Qaïda au Yémen, pays où l'un des frères Kouachi avait suivi une formation. Deux jours plus tard, leur complice, Amedy Coulibaly, revendique l'attaque de l'Hyper Cacher, au nom de l'EI cette fois. L'organisation ne revendiquera pas officiellement cet attentat, mais lui accordera une large publicité dans ses organes de propagande. Le premier communiqué officiel de revendication de l'EI ne tombera qu'au lendemain des attentats du 13 novembre 2015 à Paris: il s'agit de la première attaque validée et coordonnée par la hiérarchie du groupe en Syrie. La politique de revendication de l'EI s'est assouplie au fil du temps: aucun lien n'a ainsi pu être établi entre l'auteur de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice et la mouvance djihadiste, qui revendique pourtant l'attaque deux jours plus tard. A compter de cette date, l'organisation s'approprie un nombre croissant d'attentats « inspirés » par sa propagande, et plus seulement ceux commandités depuis Raqqa. L'opportunisme n'est qu'apparent: l'EI récolte en réalité les fruits d'un redoutable travail d'impregnation des esprits. L'organisation respecte en revanche une ligne de conduite intangible: elle ne revendique jamais les attaques dont l'auteur a été arrêté, afin de ne pas se compromettre.

Différents modes opératoires

Sur les 28 attentats aboutis ou échoués



* Total supérieur à 28. Dans quatre événements, plusieurs types d'armes ont été employés

SOURCES: SERVICES DE POLICE; SOURCES JUDICIAIRES; LE MONDE; INFOGRAPHIE LE MONDE

militaire en 2011. Après deux jours de traque, ils sont tués par les forces de l'ordre à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne).

8-9 JANVIER 2015 : ABOUTI (5 MORTS)

Amedy Coulibaly, un proche des frères Kouachi, tue une policière municipale à Montrouge (Hauts-de-Seine), le 8 janvier. Le lendemain, il tue quatre personnes dans l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, à Paris, avant d'être abattu par les forces de police. Une vidéo d'allégeance à l'EI, dans laquelle Coulibaly justifie son attaque par les bombardements de la coalition en Syrie, est diffusée le 10 janvier. L'EI fait la publicité de cette attaque dans sa propagande sans la revendiquer officiellement.

3 FÉVRIER 2015 : ÉCHOUÉ (2 BLESSÉS)

Refoulé de Turquie après avoir échoué à se rendre en Syrie, Moussa Coulibaly, 30 ans, originaire de Mantes-la-Jolie (Yvelines), attaque au couteau deux militaires en faction devant un immeuble abritant le consistorat israélien de Nice et une association juive à Nice. Petit délinquant signalé depuis peu pour son « prosélytisme agressif », il affirme en garde à vue vouloir « faire la guerre aux mécréants ».

19 AVRIL 2015 : ÉCHOUÉ (1 MORT)

Sid Ahmed Ghulam, un Algérien de 30 ans, est arrêté à Paris en possession d'une arme de poing et de plusieurs fusils d'assaut. Il a tué quelques heures plus tôt une jeune femme à Villejuif (Val-de-Marne). Malgré ce meurtre, les services ont classé ce projet dans la catégorie « échoué ». L'enquête a en effet établi que sa mission initiale – confiée par ses commanditaires lors d'un séjour en Syrie – consistait à attaquer une église de Villejuif.

26 JUIN 2015 : ABOUTI (1 MORT)

Yassin Salhi, 35 ans, décapite son patron avant de précipiter sa voiture contre un stock de bombes de gaz dans une usine de Saint-Quentin-Fallavier (Isère). Il envoie ensuite à un djihadiste en Syrie une photo de lui posant à côté de la tête de son employeur. Yassin Salhi s'est suicidé en prison le 22 décembre 2015. L'EI a mentionné l'attaque dans ses publications, sans la revendiquer.

2 JUILLET 2015 : DÉJOUÉ

Pionnier du djihad en Syrie, qu'il a ralliée en mars 2013, Tyler Vilus est interpellé à l'aéroport d'Istanbul tandis qu'il tente d'embarquer pour un vol à destination de Prague, muni d'un passeport d'emprunt. Proche d'Abdelhamid Abaaoud, le

futur coordinateur des attentats du 13 novembre à Paris, il est soupçonné d'avoir tenté de rentrer en France pour y commettre un attentat.

6 JUILLET 2015 : DÉJOUÉ

Refoulés de Turquie après avoir tenté de rejoindre la Syrie, les frères Salim et Ahmed Mosteghanemi sont interpellés à leur domicile de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ils sont soupçonnés d'avoir envisagé un attentat contre des militaires, des policiers ou des juifs.

13 JUILLET 2015 : DÉJOUÉ

Antoine Frerejean, 19 ans, Djibril Amara, 23 ans, et un adolescent de 17 ans, soupçonnés d'avoir voulu attaquer un camp militaire de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), sont arrêtés. Originaires de Valenciennes, de Marseille et des Yvelines, ils s'étaient rencontrés sur les réseaux sociaux et projetaient de rejoindre les rangs de l'EI. Le plus jeune étant visé par une opposition à la sortie du territoire, ils ont finalement fomenté cette attaque sur la base militaire, encouragés par un djihadiste britannique en Syrie. Leur procès doit débuter le 9 avril 2018.

11 AOÛT 2015 : DÉJOUÉ

De retour de Syrie, Reda Hame, 30 ans, est interpellé à Paris. Il re-

connait devant les enquêteurs avoir été missionné par Abaaoud pour commettre un attentat contre un « concert de rock », un projet qui annonçait l'attaque du Bataclan, trois mois plus tard.

21 AOÛT 2015 : ÉCHOUÉ (2 BLESSÉS)

Le djihadiste marocain Ayoub El-Khazzani, rentré en Europe en même temps qu'Abaaoud, surgit dans un train Thalys Amsterdam-Paris armé d'une kalachnikov et de huit chargeurs. Son arme s'enraye. Il est immobilisé par des passagers. L'enquête a établi qu'il faisait partie de la cellule terroriste qui commettra quelques semaines plus tard les attentats du 13 novembre à Paris.

29 OCTOBRE 2015 : DÉJOUÉ

Hakim Marnissi, un Toulonnais de 25 ans, est visé par une interdiction de quitter le territoire en raison de ses velléités de départ pour la Syrie. Ce projet contrarié le décide à passer à l'acte en France, comme l'y aurait encouragé un autre djihadiste toulonnais depuis la Syrie, Mustapha Mokeddem. Il est arrêté le 29 octobre, soupçonné de projeter une attaque contre la base militaire de Toulon.

13 NOVEMBRE 2015 : ABOUTI (130 MORTS, PLUS DE 400 BLESSÉS)

Neuf djihadistes, rentrés de Syrie en suivant la route des migrants,

mènent trois attaques simultanées devant le Stade de France (à Saint-Denis), au Bataclan et devant des terrasses de café à Paris. Les assaillants sont belges, français et irakiens. Le dixième membre du commando, Salah Abdeslam, sera arrêté quelques mois plus tard à Bruxelles. Cette attaque, coordonnée par Abaaoud et pilotée depuis la Syrie, est la première à être revendiquée dès le lendemain par un communiqué officiel de l'EI.

15 DÉCEMBRE 2015 : DÉJOUÉ

Issa Khassiev, un Russe d'origine tchétchène domicilié à Tours, soupçonné d'avoir effectué un séjour en Syrie en 2013, fait l'objet, le 2 décembre, d'une perquisition administrative. En exploitant son matériel informatique, les enquêteurs découvrent une vidéo d'allégeance à l'EI et une autre dans laquelle il menace la police. Il est interpellé deux semaines plus tard. Condamné en mars 2017 à 6 ans de prison assortis d'une interdiction de territoire, il a fait appel.

16 DÉCEMBRE 2015 : DÉJOUÉ

Rodrigue D. et Karim K. sont interpellés par la DGSJ à Orléans, soupçonnés de vouloir attaquer des militaires et des policiers dans leur ville. Karim K. reconnaît avoir envisagé de tuer le préfet du Loiret et d'attaquer une

centrale nucléaire. Les deux suspects disent avoir été financés depuis la Syrie par un djihadiste français, Anthony Drici.

7 JANVIER 2016 : ÉCHOUÉ

Tarek Belgacem, un Tunisien inconnu des services de renseignement, armé d'un couteau de cuisine et porteur d'un gilet explosif factice, se présente devant le commissariat de la Goutte-d'Or, dans le 18^e arrondissement de Paris. Il est abattu. Un document d'allégeance à l'EI est découvert sur lui après sa mort, ainsi qu'une revendication justifiant son acte par les « attaques en Syrie ».

11 JANVIER 2016 : ÉCHOUÉ (1 BLESSÉ)

Un mineur de 15 ans d'origine kurde, autoradicalisé sur Internet, agresse à la machette un enseignant portant une kippa à Marseille. Interpellé dans la foulée, le jeune homme revendique son allégeance à l'EI et clame son désir de rejoindre la Syrie. Il a été condamné à 7 ans de prison.

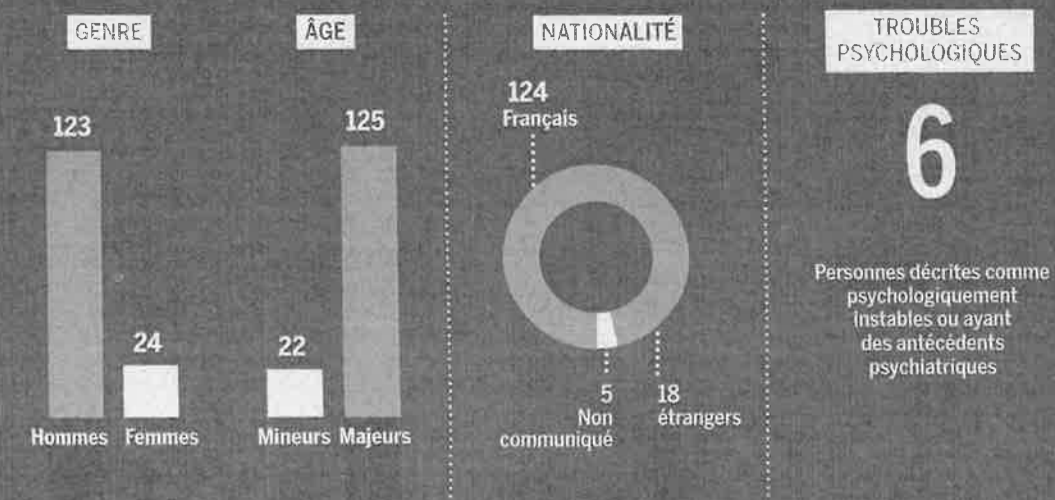
16 MARS 2016 : DÉJOUÉ

Condamné en 2014 pour avoir tenté de rallier la Syrie deux ans plus tôt, Youssef Ettiouaj est sorti de prison en octobre 2015. Soupçonné de préparer un attentat, il est de nouveau interpellé, le 16 mars 2016, à Paris. Les

Sans surprise, les hommes sont surreprésentés dans les projets d'attentats. Les femmes, souvent jeunes, y ont néanmoins pris une place croissante (16,3 %) au fur et à mesure que la propagande de l'EI gagnait du terrain sur Internet. Les mineurs, également très sensibles à la propagande en ligne, pèsent pour 15 % des candidats.

Sur 147 auteurs de projets d'attentats, 123 n'ont jamais mis les pieds en Syrie. Ce chiffre s'explique en partie par la politique gouvernementale visant à empêcher les départs sur les zones de combat, mais également par l'effet de la propagande de l'EI, qui est parvenue à créer à distance les conditions d'une menace endogène et diffuse.

Sur les 147 auteurs des 78 projets



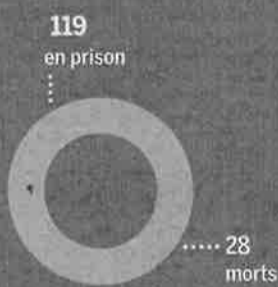
PASSAGE EN IRAK ET EN SYRIE



CONTACT EN IRAK ET EN SYRIE



SORT DES TERRORISTES



SOURCES : SERVICES DE POLICE, SOURCES JUDICIAIRES ; LE MONDE

INFOGRAPHIE LE MONDE

enquêteurs découvrent qu'il est en lien avec son ancien compagnon de voyage, qui a, lui, réussi à rejoindre la Syrie: Salah-Eddine Gourmat, devenu un cadre des opérations extérieures de l'EI.

16 MARS 2016 : DÉJOUÉ

Trois jeunes femmes, dont deux mineures, sont interpellées à Roubaix, Lyon et Brie-Comte-Robert. Elles avaient formé le projet d'attaquer une salle de concerts, deux cafés et un centre commercial à Paris. Elles ont été condamnées en novembre 2017 à des peines comprises entre 3 ans et 4 ans et demi de prison, peines assorties de sursis avec mise à l'épreuve.

24 MARS 2016 : DÉJOUÉ

Le 24 mars 2016, Reda Kriket, 34 ans, est interpellé par la DGSJ à Boulogne-Billancourt quelques mois après être rentré de Syrie. Dans un appartement d'Argenteuil, les policiers découvrent 5 kalachnikovs, un pistolet-mitrailleur, 7 armes de poing, 1,3 kilo d'explosif et un laboratoire de chimie. Deux complices, l'Algérien Abderrahmane Ameuroud et le Français Anis Bahri, sont rapidement arrêtés en Belgique et aux Pays-Bas.

19 AVRIL 2016 : DÉJOUÉ

Deux couples (Jonathan R. et Ornella M., Anthony A. et Vanessa C.) sont arrêtés à Marseille, Toulon et Vallauris, soupçonnés de vouloir commettre un attentat. Ils ont reconnu en garde à vue avoir cherché à se procurer des armes.

13 JUIN 2016 : ABOUTI (2 MORTS)

Larossi Abballa assassine un couple de policiers à leur domicile de Magnanville (Yvelines). Il tourne une vidéo de revendication sur les lieux du crime, dans laquelle il prête allégeance à l'EI, avant d'être abattu par le RAID. L'organisation terroriste revendique l'attentat deux jours plus tard.

23 JUIN 2016 : DÉJOUÉ

Repéré sur les réseaux sociaux en raison de sa sympathie affichée pour l'EI et de sa volonté de s'attaquer à l'arme blanche à des étran-

gers à Carcassonne, Jossuan P., 22 ans, un jeune converti originaire de Lunel (Hérault), est interpellé en possession d'un couteau et d'un marteau. Il reconnaît avoir voulu s'en prendre à des Américains et à des Russes.

28 JUIN 2016 : DÉJOUÉ

Fin 2015, Ermah S., un ressortissant albanais, fait l'objet d'une assignation à résidence en raison de ses projets de départ pour la Syrie. En avril 2016, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides lui retire le bénéfice de sa protection subsidiaire. Soupçonné de vouloir commettre une action violente pour se venger de sa situation administrative, il est interpellé avec trois de ses contacts, dont deux mineurs. Le groupe est soupçonné d'avoir fomenté une attaque à l'explosif.

14 JUILLET 2016 : ABOUTI (86 MORTS ET PLUS DE 450 BLESSÉS)

Un chauffeur de poids-lourd tunisien, Mohamed Lahouaiej Bouhlel, précipite son camion sur la foule massée sur la promenade des Anglais, à Nice, pour le feu d'artifice du 14 juillet. Il est abattu par des policiers tandis qu'il tire des coups de feu depuis la cabine. L'enquête n'a pu établir aucun lien entre le tueur et la Syrie, mais l'EI a revendiqué l'attentat deux jours plus tard.

26 JUILLET 2016 : ABOUTI (1 MORT ET 1 BLESSÉ)

Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean, entrés en contact par l'intermédiaire d'un donneur d'ordre établi à Mossoul (Irak), Rachid Kassim, prennent en otage cinq personnes dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), avant d'égorger le père Jacques Hamel. Ils sont abattus par les forces de l'ordre. L'attentat est aussitôt revendiqué par l'EI.

26 JUILLET 2016 : DÉJOUÉ

Armand R., Français d'origine iranienne, instable psychologiquement, est arrêté à Puteaux (Hauts-de-Seine). Il est soupçonné d'avoir projeté une attaque à l'arme blan-

che à la Défense sur incitation d'un djihadiste établi en Syrie, Maximilien Thibault, ancien membre de Forsane Alizza. Il a été condamné à 5 ans de prison.

30 JUILLET 2016 : DÉJOUÉ

Un jeune converti de la région lyonnaise, en contact avec Rachid Kassim, est interpellé. Il avait formulé le projet d'attaquer une église de Lyon et l'université Lyon-III.

4-25 AOÛT 2016 : DÉJOUÉ

Trois mineurs qui administraient une chaîne Telegram liée à Rachid Kassim sont interpellés le 4 août, en France et en Belgique. Ils avaient exprimé le désir de passer à l'acte chacun de leur côté. Ils ont été condamnés à 4 ans de prison ferme. Une autre mineure, semblant dans les mêmes dispositions, est arrêtée trois semaines plus tard.

2-20 SEPTEMBRE 2016 : DÉJOUÉ

Lors d'une perquisition administrative au domicile d'un Tahitien, Raïme A., à Besançon (Doubs), les enquêteurs découvrent un manuel relatif à la fabrication d'explosifs et des documents laissant craindre une action violente. Un de ses contacts, Erwin D., en relation avec Rachid Kassim, est interpellé peu après. Le 20 septembre, à Romainville (Seine-Saint-Denis), un jeune de 15 ans est arrêté à son tour. Il reconnaît des contacts téléphoniques avec Adel Kermiche, le terroriste de Saint-Etienne-du-Rouvray et son intention de s'attaquer à des militaires avec Raïme A. Le mineur de la bande a été condamné en novembre 2017 à 5 ans de prison dont 34 mois de sursis avec mise à l'épreuve.

3 SEPTEMBRE 2016 : ÉCHOUÉ

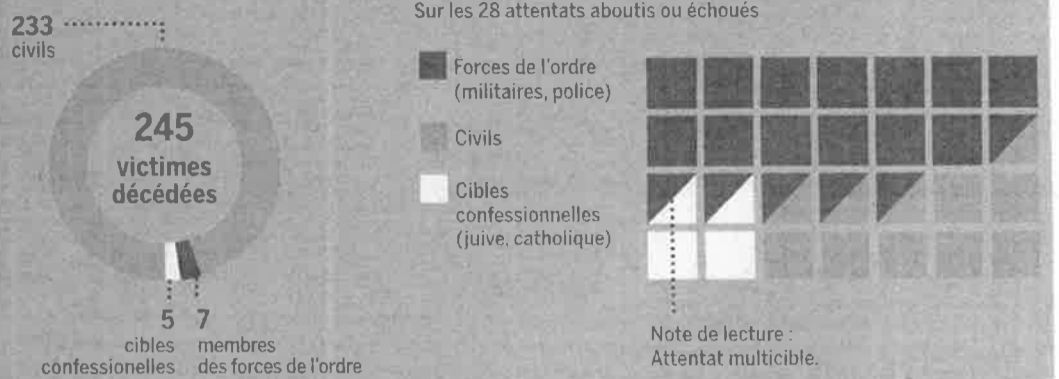
Dans la nuit du 3 au 4 septembre, deux jeunes femmes, Ines Madani et Ornella Gilligman, déposent une voiture remplie de bombes de gaz près de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, après avoir prêté allégeance à l'EI. Malgré une tentative de mise à feu, la voiture n'explose pas. Leur projet a été pi-

loté à distance par Rachid Kassim, le commanditaire de l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Les civils payent le plus lourd tribut au bilan humain de la vague d'attentats (238 morts, dont 5 en raison de leur religion, sur 245). En ce qui concerne les cibles, en revanche, sur les 28 attentats perpétrés depuis quatre ans (11 projets aboutis et 17 échoués), 19 visaient les forces de l'ordre. C'est l'une des questions qui agite toujours les cercles djihadistes: est-il « licite » de tuer des civils? A l'attention de ses sympathisants, le porte-parole de l'EI, Abou

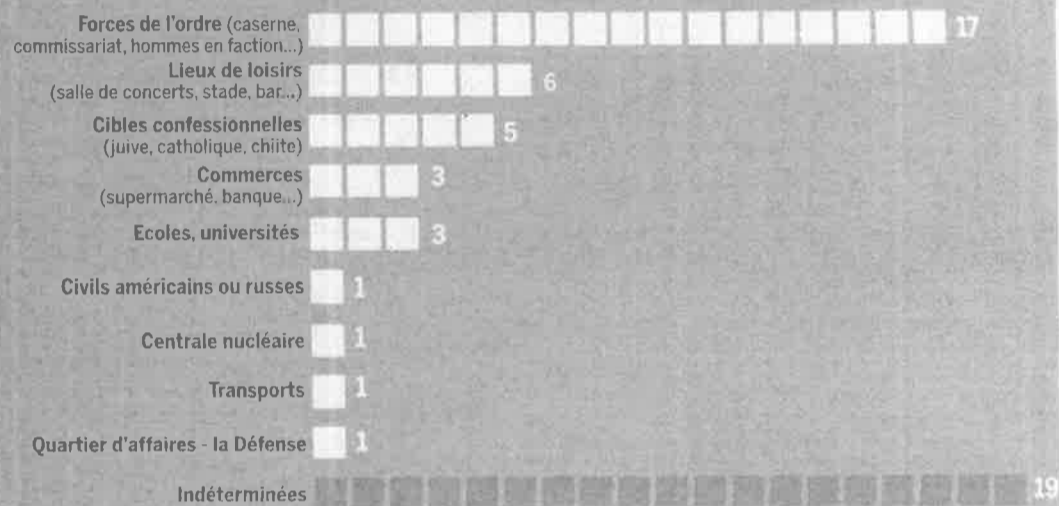
Monammed Al-Ahmedi, avait diffusé un message audio, le 21 mai 2016, les invitant à surmonter leurs réticences: « Nous avons été informés que certains d'entre vous ne peuvent perpétrer d'attaques car ils sont incapables d'attaquer des cibles militaires et éprouvent des difficultés à attaquer de prétendus civils. Sachez que le sang [de personnes résidant dans le pays des croisés et des combattants] n'est pas interdit. Il n'y a pas d'innocents là-bas. »

Les civils, premières victimes... ... mais les forces de l'ordre, cibles privilégiées



50 attentats déjoués, 31 cibles connues

Sur les 50 projets d'attentats déjoués, les cibles ont été identifiées dans 31 cas. Parmi ceux-ci, 7 projets envisageaient plusieurs cibles.



loté à distance par Rachid Kassim, le commanditaire de l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray.

4 SEPTEMBRE 2016 : ÉCHOUÉ (1 BLESSÉ)

Condamné à 5 ans de prison pour son projet - avorté - de départ en Syrie, Bilal Taghi, 24 ans, tente d'assassiner un surveillant de la prison d'Osny avec une arme blanche artisanale. Le fonctionnaire échappe miraculeusement à l'attaque. Le jeune homme revendique son acte en garde à vue.

8 SEPTEMBRE 2016 : ÉCHOUÉ (1 BLESSÉ)

Inès Madani, l'une des auteures du projet d'attentat du 3 septembre contre Notre-Dame-de-Paris, a trouvé refuge dans un appartement de Boussy-Saint-Antoine (Essonne). Le 8 septembre, elle quitte l'immeuble accompagnée de deux complices, Amel Sakaou et Sarah Hervouët. Cette dernière attaque au couteau un policier en civil en planque devant le bâtiment. Les trois jeunes femmes sont arrêtées.

8, 14, 28 SEPTEMBRE 2016 : DÉJOUÉ

Trois mineurs de 15 ans, en contact sur Telegram, sont incités par Rachid Kassim à commettre un attentat. Ils sont arrêtés dans différentes régions. Ils ont été condamnés en octobre 2017 à des peines comprises entre 3 et 4 ans de prison, dont entre 2 ans et 30 mois de sursis avec mise à l'épreuve. Le parquet a fait appel.

10 SEPTEMBRE 2016 : DÉJOUÉ

Déjà assigné à résidence, un lycéen de 16 ans est arrêté à Paris. Il reconnaît être en lien avec Rachid Kassim et avoir eu l'intention d'attaquer des civils à l'arme blanche.

10-13 SEPTEMBRE 2016 : DÉJOUÉ

La jeune Chada D., soupçonnée d'envisager une action violente en réponse aux appels de Rachid Kassim, est interpellée à Nice. Elle reconnaît son intention de mourir en martyre. Trois jours plus tard, l'une de ses contacts,

Emma B., elle aussi en relation avec Kassim, est arrêtée. Elle admet un projet d'attaque au couteau contre des militaires.

30 SEPTEMBRE 2016 : DÉJOUÉ

Repéré sur internet alors qu'il tentait de se procurer une arme, Zacharia N. est arrêté chez ses parents à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Fragile et instable, il reconnaît être en contact avec Rachid Kassim, à la demande duquel il aurait tourné une vidéo d'allégeance.

11 OCTOBRE 2016 : DÉJOUÉ

Alexandre L. et sa petite amie, Alisson D., signalés en raison de leurs velléités de départ en Syrie, sont arrêtés à Aubervilliers. Les exploitations informatiques ont montré qu'ils étaient en contact avec Rachid Kassim et envisageaient un passage à l'acte.

19-20 NOVEMBRE 2016 : DÉJOUÉ

Quatre Strasbourgeois - Yassine Boussera, Hicham Makrane, Sami Ben Zarroug, Zacaria M'hamedi - et un Marocain de passage à Marseille, Hicham El-Hanafi, sont interpellés dans le cadre d'un projet d'attentat. Une date avait été arrêtée, le 1^{er} décembre, mais les cibles sont encore floues: les Champs-Élysées, la direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ), à Levallois-Perret, ou le 36, quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire parisienne. Parmi leurs commanditaires en Syrie figure Salah-Eddine Gourmat, identifié quelques mois plus tôt lors de l'arrestation de Youssef Ettiaoujar, le 16 mars.

23 JANVIER 2017 : DÉJOUÉ

Faute d'avoir pu rejoindre la Syrie, un jeune garçon prend contact avec le jeune converti de la région lyonnaise placé en détention provisoire depuis son arrestation le 30 juillet 2016, afin de planifier une autre attaque contre une caserne, un commissariat ou un supermarché. Il fait état dans ses conversations de sa volonté de mourir en martyr et entend de se procurer une arme, avant de renoncer, faute de moyens.

3 FÉVRIER 2017 : ÉCHOUÉ

Un ressortissant égyptien de 29 ans, Abdallah El-Hamamy, attaque à la machette une patrouille « Sentinelle » au Carousel du Louvre, à Paris, avant d'être grièvement blessé par un tir de riposte.

10 FÉVRIER 2017 : DÉJOUÉ

Après l'interception de messages sur Telegram laissant présager un passage à l'acte, Thomas S., assigné à résidence, sa promise religieuse, âgée de 16 ans, et Malik H., leur tuteur, sont arrêtés à Montpellier. Une faible quantité d'explosifs est découverte en perquisition. Les deux jeunes amoureux reconnaissent avoir projeté une attaque-suicide contre la tour Eiffel ou dans un lieu festif montpelliérain.

14 FÉVRIER 2017 : DÉJOUÉ

A l'issue d'une cyberinfiltration sur Telegram, Ismaël Z., étudiant sans histoire de 18 ans, est interpellé à Wattignies (Nord). Il reconnaît en garde à vue avoir envisagé d'attaquer les forces de l'ordre ou le métro lillois.

21 FÉVRIER 2017 : DÉJOUÉ

Connus pour des faits de droit commun, Sami G. et Yassine O. sont interpellés à Marseille et à Clermont-Ferrand. Tous deux ont évoqué sur les réseaux sociaux leur intention de passer à l'acte. La nature de leur projet n'a pu être déterminée.

28 FÉVRIER 2017 : DÉJOUÉ

A la suite de la découverte de précurseurs d'explosif dans les parties communes d'un immeuble de Clichy-sous-Bois, les frères Mohamed et Amar Isiam B., leur cousin Ouassini B. et le petit frère mineur de ce dernier sont arrêtés. Des vidéos djihadistes sont découvertes au domicile de deux d'entre eux. Bien qu'aucun projet n'ait pu être déterminé, ils ont été mis en examen.

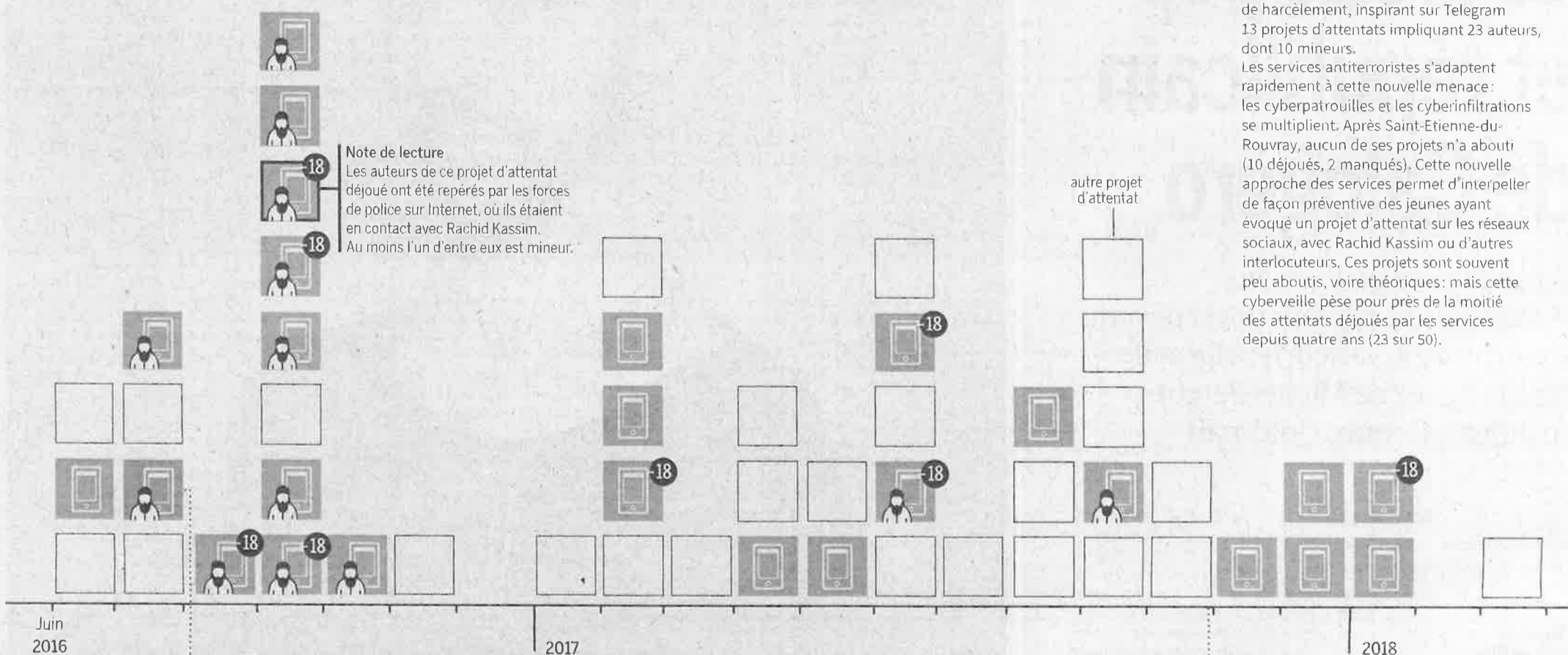
18 MARS 2017 : ÉCHOUÉ

A 6h50, Ziyed Ben Beigacem ouvre le feu sur un policier lors d'un contrôle routier à Garges-lès-

Projets inspirés par Rachid Kassim grâce à Telegram depuis la zone irako-syrienne



Projets embryonnaires déjoués grâce à l'interpellation préventive des auteurs repérés sur Telegram



26 juillet 2016
Saint-Etienne-du-Rouvray,
seul projet terroriste abouti
directement imputable à Rachid Kassim

Automne 2017
Rachid Kassim est tué
dans un bombardement
ciblé de la coalition

A compter de l'été 2016, une nouvelle figure du terrorisme fait irruption dans l'actualité : Rachid Kassim, un djihadiste originaire de Roanne (Loire) très actif sur la messagerie sécurisée Telegram. Depuis la région de Mossoul, il incite sur différentes chaînes de discussion ses interlocuteurs, souvent très jeunes, à commettre des attaques en France. Son premier fait d'armes est d'avoir piloté à distance l'attentat de Saint-Etienne-du-Rouvray. Entre juin 2016 et l'automne 2017, date de sa mort présumée, Rachid Kassim met en place une véritable stratégie de harcèlement, inspirant sur Telegram 13 projets d'attentats impliquant 23 auteurs, dont 10 mineurs.

Les services antiterroristes s'adaptent rapidement à cette nouvelle menace : les cyberpatrouilles et les cyberinfiltrations se multiplient. Après Saint-Etienne-du-Rouvray, aucun de ses projets n'a abouti (10 déjoués, 2 manqués). Cette nouvelle approche des services permet d'interpeller de façon préventive des jeunes ayant évoqué un projet d'attentat sur les réseaux sociaux, avec Rachid Kassim ou d'autres interlocuteurs. Ces projets sont souvent peu aboutis, voire théoriques : mais cette cyberveille pèse pour près de la moitié des attentats déjoués par les services depuis quatre ans (23 sur 50).

SOURCES : SERVICES DE POLICE ; SOURCES JUDICIAIRES ; LE MONDE

INFOGRAPHIE LE MONDE

Gonesse (Val-d'Oise) et prend la fuite. Il tire ensuite plusieurs coups de feu dans un bar de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), où il avait passé une partie de la nuit, puis se rend à l'aéroport d'Orly. Sous la menace d'une arme de poing, il s'empare du fusil d'assaut d'un militaire de l'opération « Sentinelle » avant d'être abattu. L'auteur de l'attaque, alcoolisé, ne présente aucun signe de radicalisation. L'événement est cependant considéré par les services comme un attentat échoué.

18 AVRIL 2017 : DÉJOUÉ

A quelques jours du premier tour de la présidentielle, Clément Baur, 23 ans, et Mahiedine Merabet, 29 ans, sont interpellés à Marseille. Ils étaient activement recherchés depuis l'interception, six jours plus tôt, d'une vidéo d'allégeance à l'EI, sur laquelle on voyait un fusil-mitrailleur, un drapeau de l'EI et une « une » de journal consacrée à la campagne électorale. Plusieurs armes, des explosifs et un drapeau de l'EI sont découverts dans leur appartement.

20 AVRIL 2017 : ABOUTI (1 MORT ET 3 BLESSÉS)

Karim Cheurfi, 39 ans, tire au fusil d'assaut sur une fourgonnette de police stationnée sur les Champs-Élysées. Il tue un policier et fait deux blessés avant d'être abattu. Il est porteur d'une lettre d'allégeance. L'EI revendique l'attaque le soir même, tout en l'attribuant de façon erronée à un certain « Abu Youssef le Belge ».

27 AVRIL 2017 : DÉJOUÉ

Interpellé par le GIPN de La Réunion à la suite d'un signalement pour apologie du terrorisme, Jérôme L. tire au fusil à pompe sur les policiers. Il reconnaît sa volonté de rejoindre la Syrie ou de s'attaquer aux forces de l'ordre. Radicalisée à son contact, sa mère, Marie-Annick L., avoue avoir financé l'achat des armes retrouvées en perquisition. Elle admet que son fils lui avait fait part de son désir de mourir en martyr et n'avoir pas eu la force de le dénoncer.

2 MAI 2017 : DÉJOUÉ

L'enquête débute après le signalement sur Internet d'un certain Rémi L., qui affiche sa volonté de commettre une action violente. Trois de ses contacts sont identifiés. L'un d'eux, Christophe O., diffuse une vidéo d'allégeance à l'EI le 1^{er} mai, décidant les services à procéder à leur interpellation. L'un des suspects reconnaît en garde à vue un projet d'attaque contre une base militaire.

5 MAI 2017 : DÉJOUÉ

Alain F., un ancien militaire psychologiquement instable et connu pour sa radicalisation, est interpellé aux abords de la base militaire d'Evreux (Eure). Il reconnaît vouloir s'attaquer à des soldats en raison de l'engagement de la France en Syrie. Dans son véhicule, les gendarmes découvrent plusieurs armes de poing, trois couteaux, un gilet tactique et un message de revendication.

6 JUIN 2017 : ÉCHOUÉ

Farid Ikken, étudiant et journaliste algérien de 40 ans, taciturne et solitaire, attaque au marteau une patrouille de police devant Notre-Dame-de-Paris. Son profil est inédit, et sa radicalisation est passée inaperçue. À son domicile, les enquêteurs retrouvent un message d'allégeance à l'EI.

13 JUIN 2017 : DÉJOUÉ

Déjà soupçonnés d'un projet d'attentat à l'automne 2016, deux garçons mineurs sont interpellés à Belfort. Ils avaient été signalés en raison de leurs propos sur les réseaux sociaux, laissant entendre qu'ils envisageaient de passer à l'acte en réponse aux appels de Rachid Kassim.

19 JUIN 2017 : ÉCHOUÉ

Adam Lofti Djaziri, 31 ans et « fiché S », percute volontairement un convoi de gendarmes sur le rond-point des Champs-Élysées. Son véhicule part aussitôt en fumée. Il est rapidement extrait mais meurt peu après. Dans sa voiture, les enquêteurs retrouvent un fusil d'assaut, deux pistolets automati-

ques, deux bonbonnes de gaz et une lettre d'allégeance à l'EI.

21 JUIN 2017 : DÉJOUÉ

Un adolescent de 14 ans est arrêté dans la rue à Vitry-sur-Seine muni d'un couteau de cuisine. Il avait publié quelques heures plus tôt sur le Web une photo de lui avec un texte d'allégeance à l'EI. Il a été placé en centre éducatif fermé.

27 JUIN 2017 : DÉJOUÉ

Cihan K. et Kelly G., qui ont tous deux effectué un séjour en Syrie, sont interpellés par la DGSI. La jeune fille reconnaît avoir obtenu l'autorisation de rentrer en France contre la promesse d'y commettre un attentat. En contact avec des commanditaires, elle aurait envisagé d'attaquer la synagogue de Créteil avant de renoncer.

5 JUILLET 2017 : DÉJOUÉ

Salah Ghemit, ancien codétenu de Lionel Dumont, un djihadiste du « gang de Roubaix », s'est radicalisé en prison. Après sa libération, il attire l'attention des services en raison de ses relations étroites avec le Belgo-Marocain Akim Saouti, membre des Kamikazes Riders, un groupe de motards belges radicalisés. Les deux hommes sont interpellés. Deux kalachnikovs, un fusil d'assaut, trois pistolets automatiques et deux gilets pare-balles sont découverts au domicile d'Akim Saouti.

5 AOÛT 2017 : ÉCHOUÉ

Hospitalisé pour des troubles psychiatriques et signalé pour sa radicalisation, Mamoye D., un Mauritanien de 18 ans, se rue, muni d'un couteau, vers des militaires à l'entrée de la tour Eiffel en criant « Allah akbar ». Il est aussitôt maîtrisé et hospitalisé pour altération du discernement.

9 AOÛT 2017 : ABOUTI (6 BLESSÉS)

Vers 8 heures, Hamou Benlatreche, un Algérien de 36 ans, fonce à bord d'une BMW sur une patrouille de l'opération « Sentinelle » à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Il est interpellé cinq heures plus tard dans le Pas-de-

Calais. L'analyse de ses téléphones indique un intérêt pour l'EI et des velléités de départ pour la Syrie.

22 AOÛT 2017 : DÉJOUÉ

Repéré sur les réseaux sociaux pour des propos très radicaux, Boubakar D. est interpellé à son domicile de Saint-Denis. L'enquête indique qu'il envisageait d'attaquer une boîte de nuit parisienne et cherchait à acquérir une kalachnikov.

4 SEPTEMBRE 2017 : DÉJOUÉ

Soupçonné de vouloir se rendre en Syrie, Karim A. est interpellé à son domicile de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Sa garde à vue laisse entendre qu'il envisageait également de s'attaquer à des policiers à la kalachnikov.

6 SEPTEMBRE 2017 : DÉJOUÉ

Après la découverte fortuite par un plombier de produits explosifs dans un appartement de Villejuif, son propriétaire, Ali Mohamed Rahmani, 36 ans, est interpellé. Le lendemain, un de ses complices, Frédéric Le Canne, 37 ans, connu pour sa radicalisation et pour avoir été en relation avec Rachid Kassim, est arrêté à son tour. Les deux hommes reconnaissent avoir voulu confectionner une bombe pour commettre un attentat, éventuellement contre des militaires de l'opération « Sentinelle ».

12 SEPTEMBRE 2017 : ÉCHOUÉ

Interpellée en raison de son projet de départ en Syrie, une adolescente de 15 ans est placée en centre éducatif à Aix-en-Provence. Trois policiers viennent l'y chercher, le 12 septembre, dans le cadre d'un mandat d'amener. Elle en attaque un avec un couteau en criant « Allah akbar », sans parvenir à le blesser. Elle a été placée en détention provisoire.

15 SEPTEMBRE 2017 : ÉCHOUÉ

Armé d'un couteau, Omar M. attaque un militaire à la gare de Châtelet-Les Halles, à Paris. Inconnu des services, il a d'abord affirmé avoir voulu tuer le militaire, avant d'évoquer une démarche

suicidaire, « hypothèse qui semble la plus probable », notent les services. Le jeune homme étant suivi par un psychiatre, l'altération du discernement a été retenue.

29-30 SEPTEMBRE 2017 : ÉCHOUÉ

Un habitant du 16^e arrondissement de Paris découvre, au pied de son immeuble, quatre bouteilles de gaz et des bidons d'essence raccordés à un téléphone portable. Le 2 octobre, plusieurs suspects sont arrêtés dans l'Essonne. Parmi eux, Aymen Balbali, signalé depuis un projet de départ en Syrie, et Amine Abbari, un ancien membre de Forsane Alizza, qui avait projeté de se rendre en Syrie avec Aymen Balbali. Le mobile est inconnu à ce stade de l'enquête.

1^{er} OCTOBRE 2017 : ABOUTI (2 MORTS)

Ahmed Hanachi, un Tunisien de 29 ans en situation irrégulière, tue deux jeunes femmes au couteau sur le parvis de la gare Saint-Charles de Marseille. L'EI revendique l'attaque.

2 OCTOBRE 2017 : DÉJOUÉ

Deux détenus de droit commun en fin de peine, le Camerounais Charles Henri M., 28 ans, et le Français Maxime O., 22 ans, sont placés en garde à vue, soupçonnés de préparer depuis leur cellule une attaque après leur sortie de prison.

7 NOVEMBRE 2017 : DÉJOUÉ

Sept personnes âgées de 18 à 65 ans tenant des propos « inquiétants » sur Telegram sont arrêtées en région parisienne et dans les Alpes-Maritimes : les frères Sofiane et Yannis Z., les frères Benjamin et Jordan L., Hazem D., le sexagénaire Frédéric R. et Mohamed M. Ce petit groupe de radicalisés s'articulait autour d'un référent religieux, Milutin Jakovljevic, un Suisse de 27 ans né en Bosnie et interpellé à Neuchâtel. Aucun projet précis n'a pu être déterminé, mais plusieurs suspects ont reconnu leur volonté de passer à l'acte.

18 DÉCEMBRE 2017 : DÉJOUÉ

Kesso D., une étudiante à la Sor-

bonne de 19 ans, attire l'attention de la DGSI après avoir cherché à acquérir une kalachnikov sur Telegram afin de perpétrer une attaque contre des lieux festifs de Rennes, un projet qu'elle a reconnu en garde à vue.

22 DÉCEMBRE 2017 : DÉJOUÉ

Yannis B., 21 ans, est interpellé au sein d'une maison d'aide psychologique de Villeurbanne (Rhône), où il était pris en charge. Là encore, ce sont ses communications sur Telegram qui attirent l'attention des services. Le jeune homme a tenté de communiquer une vidéo d'allégeance à l'EI et fait part de sa volonté de mener une attaque contre des militaires.

16 JANVIER 2018 : DÉJOUÉ

Dylan T., ancien gendarme volontaire, attire l'attention de la DGSI en faisant part, sur les réseaux sociaux, d'un projet d'attentat et en cherchant à acquérir une arme. Il est soupçonné d'avoir voulu viser des militaires de l'opération « Sentinelle » ou un établissement scolaire. Il est interpellé dans le Gard. Des produits pouvant servir à confectionner des explosifs sont retrouvés en perquisition.

16 JANVIER 2018 : DÉJOUÉ

Repéré sur les réseaux sociaux en raison de sa volonté de rejoindre le groupe du djihadiste Omar Diaby en Syrie, un jeune de 17 ans est interpellé à Rennes. Ses auditions et les perquisitions laissent penser qu'il envisageait de passer à l'acte, potentiellement contre une grande enceinte sportive et les bars alentours.

23 MARS 2018 : ABOUTI (4 MORTS ET 15 BLESSÉS)

Radouane Lakdim, petit délinquant de Carcassonne suivi par la DGSI, tire sur des CRS avant de se retrancher dans un Super U à Trèbes (Aude). Il tue quatre personnes, dont un gendarme, avant d'être abattu par le GIGN. L'agence de propagande semi-officielle de l'EI, AMAQ, revendique l'attentat. ■

SOREN SEELow